

Lot : D123

Date : 9/04/2019

Periode: 01/01/2018 - 31/12/2018

Nombre de jours: 365

DOMBRECHT RAYMOND

Av. H. Dunant 7 bte 51

1140 Bruxelles

Nous vous prions de trouver, sous ce pli, votre décompte de charges pour l'année 2018

Libellés	Dépenses totales	Quotités totales	Quotités individu	A charge		
				propriétaire	occupant	
<u>FRAIS COMMUNS DO</u>						
<u>Propriétaires</u>						
Assurances et taxes	14.905,08 €	10.000	91	135,64 €		
Frais d'administration et banque	1.212,92 €	10.000	91	11,04 €		
Frais de recouvrement	-3.616,38 €	10.000	91	-32,91 €		
Sinistres	3.758,64 €	10.000	91	34,20 €		
Réparations et travaux	12.371,34 €	10.000	91	112,58 €		
<u>Occupants</u>						
Entretien des communs	5.769,45 €	10.000	91		52,50 €	
Concierge	30.129,43 €	10.000	91		274,18 €	
Electricité des communs	3.996,02 €	10.000	91		36,36 €	
Dépannages	1.088,09 €	10.000	91		9,90 €	
<u>FRAIS COMMUNS DAKOTA</u>						
<u>Propriétaires</u>						
Réparations et travaux	325,69 €	4.788	91	6,19 €		
<u>Occupants</u>						
Ascenseurs	1.546,80 €	4.788	91		29,40 €	
Dépannages	950,03 €	4.788	91		18,06 €	
<u>FRAIS COMMUNS OKLAHOMA</u>						
<u>Propriétaires</u>						
Réparations et travaux	689,00 €	4.878	0	0,00 €		
<u>Occupants</u>						
Ascenseurs	1.315,73 €	4.878	0		0,00 €	
Dépannages	1.906,38 €	4.878	0		0,00 €	
<u>FRAIS DES PARTIES COMMUNES MKDO</u>						
<u>Propriétaires</u>						
Syndic et frais gestion	26.343,87 €	10.000	91	239,73 €		
Honoraires avocats et experts	-1.717,11 €	10.000	91	-15,63 €		
Travaux et réparations	2.201,92 €	10.000	91	20,04 €		
Frais banque et taxes	193,51 €	10.000	91	1,76 €		
<u>Occupants</u>						
Système anti-incendie	1.381,60 €	10.000	91		12,57 €	
Vidéosurveillance	271,34 €	10.000	91		2,47 €	
Entretien jardins et extérieurs + electr.	12.387,04 €	10.000	91		112,72 €	
Entretien évacuation,égouts, etc.	1.328,96 €	10.000	91		12,09 €	
Dépannages et entretien bâtiment	3.073,31 €	10.000	91		27,97 €	
Frais spécifiques à DO	2.218,59 €	10.000	91		20,19 €	
<u>Frais appartements et garages</u>						
Entretien cheminée	0,00 €	9.942	91	0,00 €		
Entretien porte garage + electr.	1.020,06 €	9.942	91		9,34 €	
<u>Frais appartements</u>						
Contrôle cuve mazout	346,91 €	9.666	91	3,27 €		
Redevance fixe eau	2.724,63 €	107	1		25,46 €	
<u>ISTA</u>	Décompte chauffage et eau	88.525,52 €	0	-		874,62 €
<u>FRAIS PRIVATIFS</u>		9.371,85 €	0	-		0,00 €
Total des dépenses	226.020,22 €					
				515,91 €	1.517,83 €	
Total de la répartition				2.033,74 €		
Provisions charges courantes <i>(ne tient pas compte des appels de fonds de réserve)</i>				-2.085,40 €		
Solde du décompte				-51,66 €		

Arriérés à la date du décompte

0,00 €

SOLDE FINAL

-51,66 €



Chemin des Deux Maisons 71/5 - 1200 Bruxelles

T +32 (0) 2 771 01 95 (9h00 - 12h00)

www.managimm.com

Entreprise n° 0824.013.713

ACP DO

Avenue H. Dunant 7-9

1140 Bruxelles

BE 0850.236.771

DOMBRECHT RAYMOND

Av. H. Dunant 7 bte 51

1140 Bruxelles

N° lot : D123

Date : 9/04/2019

Décompte - 01/01/2018 au 31/12/2018

Cher(s) Copropriétaire(s),

Veillez trouver **AU VERSO** le détail de votre décompte individuel pour l'exercice comptable mentionné ci-dessus.

Si le montant repris en bas de page est **POSITIF** : merci de payer le montant repris ci-dessous endéans les 30 jours.

Si le montant repris en bas de page est **NEGATIF** : ce montant vous sera remboursé endéans les 30 jours après approbation des comptes par l'AG.

La ventilation entre les charges "occupants" et "propriétaires" est communiquée à titre indicatif, suivant l'usage et sans préjudice du contrat de bail conclu entre les parties. Le propriétaire demeure seul responsable du paiement de la totalité des charges.

En aucun cas, le syndic n'interviendra en cas de différend entre le propriétaire et son locataire.

Nous vous prions d'agréer, cher(s) copropriétaire(s), nos salutations distinguées.

Service Comptabilité

Maureen Paquet

mkdo@managimm.com

Ce montant vous sera remboursé, après approbation des comptes à l'assemblée générale et endéans les 30 jours, pour autant que vous soyez en ordre de paiement.

Montant :

-51,66 €